

Les propositions des syndicats en réponse au discours d'Agnès Buzyn



Agnès Buzyn a annoncé dans son discours du Pacte de refondation des urgences vouloir rendre possible un accès direct aux examens de biologie médicale dans le cadre de consultations sans rendez-vous en libéral. Les représentants de biologie médicale – internes, biologistes hospitaliers et libéraux – lui répondent « *Chiche !* »

« *Nous regrettons que l'annonce de la Ministre ait été faite sans concertation préalable des biologistes médicaux* » déplorent les représentants de la profession* dans un communiqué diffusé le 10 septembre 2019, en réponse au discours à propos du Pacte de refondation des urgences d'Agnès Buzyn du 9 septembre, dans lequel elle a annoncé vouloir proposer « *en cabinet et en maison ou centre de santé ... des consultations sans rendez-vous bénéficiant des mêmes éléments d'attractivité que les urgences, accessibles en transports sanitaires urgents, proposant le tiers payant sur les horaires de la garde et s'appuyant dans les structures de ville qui le peuvent sur un petit plateau de biologie in situ* ».

« *Il faut désengorger les services d'urgences et les biologistes médicaux sont prêts à prendre leurs responsabilités pour organiser la filière de biologie d'urgence, en ville comme à l'hôpital !* » assurent les syndicats. Néanmoins ils s'interrogent « *Pourquoi ne pas commencer par donner les moyens aux biologistes d'équiper les laboratoires de proximité d'automates d'urgences avant d'équiper chaque cabinet ?* », rappelant « *qu'un examen de biologie médicale délocalisé coûte en moyenne 5 fois plus cher qu'un examen réalisé au laboratoire et demande une organisation exigeante et un investissement chronophage pour en assurer la qualité* ».

« *Nous demandons à Madame la Ministre - ainsi qu'au Directeur de l'Assurance maladie - d'écouter les solutions concrètes des représentants de biologie pour améliorer la qualité des soins de proximité et le délai de rendu de résultats critiques* » affirment les représentants de la profession, avant de détailler les propositions suivantes :

- Assouplissement de l'accréditation des laboratoires qui est actuellement inadaptée et représente un frein à la mise en place d'une biologie de proximité rapide et de qualité.
 - Remboursement des examens de biologie délocalisée « hors les murs »
 - Déblocage de moyens en lieu et place des coupes budgétaires prévues afin de permettre le déploiement d'automates d'urgence au sein des laboratoires de proximité.
 - Limiter la biologie « hors les murs » à des situations et structures bien spécifiques.
- « *Des réponses doivent être également apportées au travers de la coopération entre professionnels de santé via les CPTS en constitution et dans laquelle il est important d'inscrire la continuité et la permanence des soins non programmés de façon pragmatique et efficiente* » précisent-ils.

La profession espère beaucoup de la réunion prévue le 11 septembre 2019 avec Nicolas Revel. En cas d'échec des négociations un [appel à la mobilisation](#) a déjà été lancé par l'ensemble des représentants de la profession, syndicats et APBM.

*Dr. Lionel BARRAND, Président du SJB (Syndicats des jeunes biologistes médicaux); Dr. François BLANCHECOTTE – Président du SDB (Syndicats des biologistes) ; Dr. Claude COHEN – Président du SNMB (Syndicat national des médecins biologistes) ; Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du SNMB-CHU (Syndicat National des Médecins Biologistes des *CHU*); Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la FNSPBHU (Fédération nationale des syndicats de praticiens biologistes hospitaliers et hospitalo-universitaires) ; Dr. Xavier PALETTE – Président du SNBH (Syndicat national des biologistes des hôpitaux); Dr. Jean PHILIPP – Président du SLBC (Syndicats des laboratoires de biologie clinique); Mme. Aurélie TRUFFOT – Coprésidente de la FNSIP-BM (Fédération nationale des syndicats d'interne en pharmacie et biologie médicale) ; Pr. Jean-Luc WAUTIER – Président d'honneur du SNMB-CHU.